

Les élèves des collèges têtes de réseaux « ambition-réussite » sont majoritairement issus des catégories sociales défavorisées, avec un fort retard scolaire en début de sixième. Le constat est le même, mais de moindre ampleur, pour les collégiens des réseaux « réussite scolaire ». Ils maîtrisent moins bien les compétences de base et obtiennent aux épreuves écrites du diplôme national du brevet des résultats plus faibles

L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par une réorganisation et une relance de l'éducation prioritaire (EP). C'est au niveau national qu'ont été décidés les critères qui ont conduit à sélectionner les 249 collèges tête de réseaux « ambition réussite » (AR), les autres collèges de l'éducation prioritaire s'inscrivant dans des réseaux de réussite scolaire (RRS).

Ainsi, à la rentrée 2006, un peu moins de 129 000 collégiens, soit un collégien sur vingt, sont scolarisés dans un collège AR de la métropole et des DOM. Comme attendu, ces élèves sont très massivement d'origine sociale défavorisée : 75,5 % ont des parents ouvriers ou inactifs, contre 37,9 % dans les collèges qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire. Beaucoup d'entre eux sont en retard à l'entrée en sixième : 34,3 % des élèves issus des écoles AR, contre 14,8 % ailleurs. Ces constats valent aussi, mais dans une moindre mesure, pour les élèves scolarisés dans un collège RRS (tableau 01).

En fin de CM2 comme en fin de troisième, en français comme en mathématiques, les élèves des RAR maîtrisent moins bien les compétences de base que les autres. Par exemple, si 72 % des élèves de CM2 des écoles RAR maîtrisent les compétences de base en français, ils sont 77,7 % dans les écoles RRS et 86,8 % ailleurs (graphique 02).

Ces constats sont confirmés par les résultats obtenus aux trois épreuves écrites (français, mathématiques et histoire-géographie-éducation civique) du diplôme national du brevet (DNB). À la session 2006,

69,2 % des élèves des collèges AR ont obtenu moins de 10 sur 20 à ces épreuves, contre 57,3 % des élèves des RRS et 39 % dans les autres collèges publics. Cependant, en prenant en compte le contrôle en cours de formation, les écarts de réussite au DNB diminuent, avec des taux de succès de 60,2 % pour les élèves des RAR, 68,5 % pour les élèves des RRS et 78,7 % pour les autres (graphique 03).

Si de tels écarts correspondent pour une large part à des différences de recrutement social, qui ne doivent pas conduire à une appréciation négative des effets de la politique d'éducation prioritaire, la relance de cette politique a énoncé « un même principe de réussite pour tous les élèves de l'éducation prioritaire et un même niveau d'exigence pour tous les élèves » (circulaire n° 2006-058, parue au *Bulletin officiel* n° 14 de 2006). La Loi organique relative aux Lois de finances (LOLF) a pour sa part retenu une série d'indicateurs chargés de suivre, entre élèves des RAR, RRS et hors EP, les écarts constatés en matière de maîtrise des compétences de base, de retard scolaire et de taux d'encadrement.

L'objectif du plan de relance de l'éducation prioritaire est de renforcer les dispositifs d'aide pédagogique mis en place en distinguant plusieurs niveaux d'action. Pour l'ensemble de l'éducation prioritaire, le collège devient « l'unité de référence du réseau qu'il crée avec les écoles élémentaires et maternelles d'où proviennent ses élèves. Sur ce modèle, en lieu et place des réseaux existants dans l'éducation prioritaire, se structurent les 249 réseaux « ambition réussite » et les autres réseaux dits « de réussite scolaire » (circulaire n° 2006-058, parue au Bulletin officiel n° 14 de 2006). Le pourcentage d'enfants d'ouvriers et d'inactifs (tableau 01) comprend, à partir de la rentrée 2005, les enfants d'ouvriers, qualifiés et non qualifiés, d'ouvriers agricoles, des retraités employés ou ouvriers et des personnes sans activité professionnelle. La proportion d'élèves entrant en sixième avec au moins un an de retard est la proportion d'élèves entrant en sixième à la rentrée 2006, qui étaient en CM2 à la rentrée 2005 dans une école RAR, et qui ont redoublé au moins une classe du primaire. Le graphique 02 représente la répartition de la moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrites de la session 2006 du diplôme national du brevet (DNB). Les pourcentages de maîtrise des compétences de base sont assortis d'un intervalle de confiance de plus ou moins 2 à 3 points. La liste des écoles RAR n'était pas encore définitive lorsque l'échantillon qui a permis le calcul de la maîtrise des compétences en fin de CM2 a été tiré.

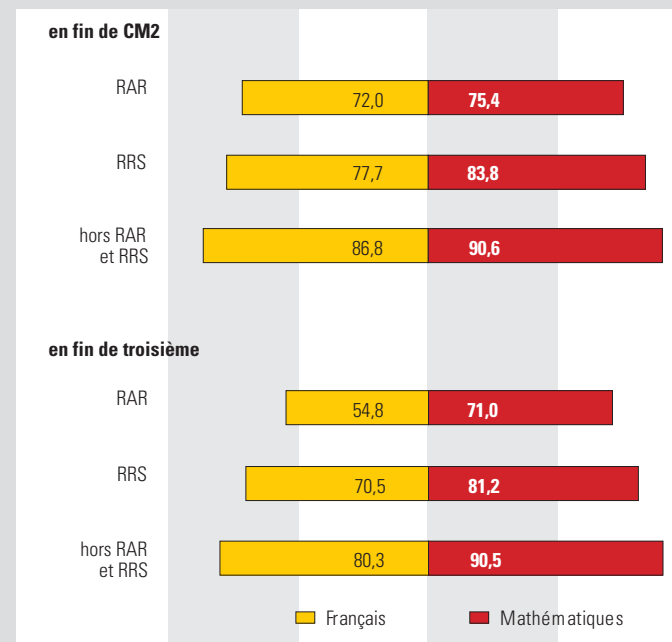
Source : MEN-MESR-DEPP, fichiers Scolarité
Champ : métropole + DOM, secteur public

01 Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs, de cadres et d'enseignants et d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2006

	% d'enfants d'ouvriers et d'inactifs	% d'enfants de cadres et d'enseignants	% d'élèves entrant en 6 ^e en retard
Réseau « ambition réussite »	75,5	8,2	34,3
Réseau de réussite scolaire	57,6	19,0	23,4
Secteur public hors RAR et RRS	37,9	35,2	14,8
Secteur public	43,0	31,2	16,9

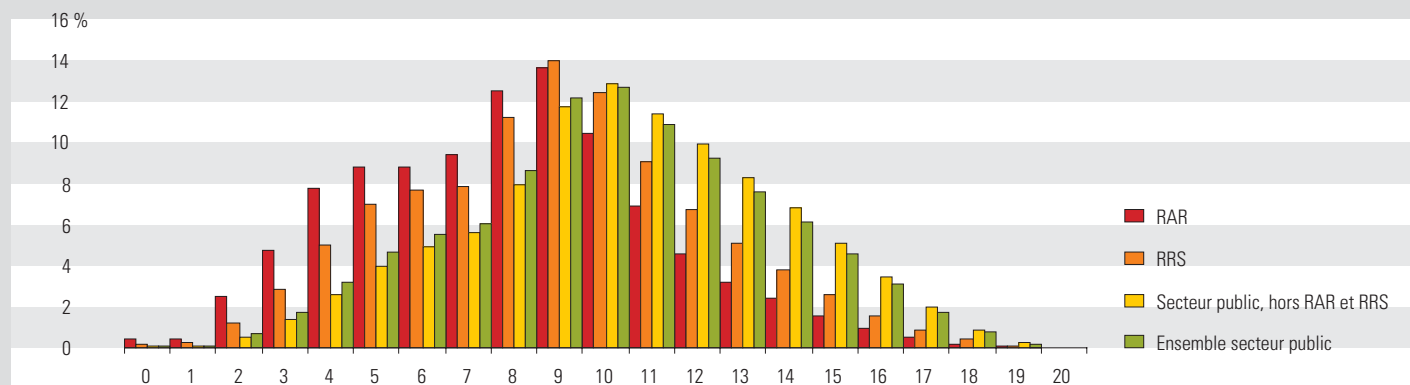
Source : MEN-MESR-DEPP

02 Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences de base (en %)



Source : MEN-MESR-DEPP

03 Répartition des élèves selon leur note aux épreuves écrites du diplôme national du brevet 2006



Lecture : dans les collèges ambition réussite, 0,4 % des élèves ont eu entre 0 et 1 aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) à la session de juin 2006 contre 0,2 % des élèves des collèges en éducation prioritaire hors ambition réussite, 0,1 % des élèves des collèges hors éducation prioritaire et 0,1 % de l'ensemble des élèves.

Source : MEN-MESR-DEPP